

DECLARATION

Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux

RPN PRIMES DE FONCTION DU 18/02/2025

L'UCANSS doit cesser de mépriser les agents de la sécurité sociale !

Depuis trop longtemps, les salariés de la sécurité sociale subissent les conséquences d'une austérité budgétaire implacable. En vingt ans, la valeur du point n'a augmenté que de 11,5 %, une hausse dérisoire face à l'inflation et aux besoins croissants des agents. La FNPOS CGT s'interroge sur la vision patriarcale de la tutelle et l'Ucanss. En effet, le fait que les emplois de la sécurité sociale soient très majoritairement tenus par des femmes nous pousse à faire le lien avec l'absence d'augmentation significative de la valeur du point, de réel déroulé de carrière, d'une valorisation des emplois.

Qu'est-ce que l'UCANSS va bien pouvoir nous annoncer aujourd'hui, alors qu'elle n'a même pas de mandat des tutelles pour négocier quoique ce soit ? Nous avons bien compris que l'UCANSS n'était pas là pour négocier dans l'intérêt des salariés mais uniquement pour faire respecter un cadrage budgétaire imposé par les tutelles. L'Ucanss va-t-elle continuer de se moquer des agents en réduisant la liste des métiers pour les primes de fonction, en refusant toute revalorisation et l'arrêt des proratisations ? La FNPOS CGT ne doute pas de la volonté de l'Ucanss pour limiter l'impact de la nouvelle classification sur ces primes de fonctions. Une fois de plus les agents de la sécurité sociale sont laissés pour compte, sans perspective d'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération.

La précarité et la souffrance des agents de la sécurité sociale sont devenues insupportables. Les salariés sont contraints de cumuler les heures supplémentaires, de racheter des jours de RTT, voire de cumuler des activités accessoires pour boucler leurs fins de mois. Et ce n'est pas la future classification qui ne prévoit qu'une augmentation de 3 points pour 70 % du personnel, qui répondra à l'urgence sociale.

La FNPOS CGT exige des négociations immédiates et sincères pour améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents de la sécurité sociale. Nous ne pouvons plus accepter que les salariés soient maintenus dans la précarité et le mépris. L'UCANSS doit prendre ses responsabilités, notamment à l'occasion de la prochaine RPN Salaires du 4 mars, et répondre aux revendications légitimes des travailleurs.